

## **Stage : Suivi d'un dispositif expérimental sur les sites de nidification du Busard cendré (*Circus pygargus*) sur les vallées cévenoles dans le Parc national des Cévennes**

### **Structure d'accueil :**

Parc National des Cévennes  
6 bis place du Palais  
48400 FLORAC TROIS RIVIERES.

### **Contexte du stage :**

Le Busard cendré est une espèce protégée présente au sein du Parc national des Cévennes. Dans le massif des vallées cévenoles, les sites de nidification de ce Busard sont principalement localisés dans des habitats naturels (landes à genets, bruyères, épineux...). En 2017, le Parc a expérimenté la mise en place de trois formes en plâtre de Busard sur des sites historiques afin d'inciter l'espèce à nidifier. Le suivi réalisé a ainsi permis de constater une nidification sur quatre sites.

En 2018, nous envisageons de déposer 3 autres formes supplémentaires. Afin de savoir si une corrélation est possible entre la mise en place de ces formes et la nidification de l'espèce, nous souhaitons avoir l'appui d'un stagiaire pour la mise en place du suivi de ce dispositif expérimental.

### **Objectifs du stage :**

- Mettre en place le dispositif de suivis spatial et temporel des sites de nidification du Busard cendré sur les Vallées cévenoles.
- Suivre la nidification du Busard cendré sur des sites expérimentaux avec la mise en place de forme et sur des sites historiques.
- Réalisation du descriptif de l'habitat des sites de nidification par des relevés sur le terrain en collaboration avec les agents du PNC.(Actualisation ou description pour les nouveaux sites selon le protocole 2015)
- Réalisation d'une synthèse cartographique des sites. (Actualisation, à partir de l'outil dédié)

### **Profil recherché :**

- BTS Gestion et Protection de la Nature
- Connaissance ornithologique
- Autonomie et goût pour le travail de terrain
- Maîtrise de Qgis souhaité
- Permis de conduire obligatoire

### **Conditions :**

- 10-12 semaines (Avril-juin-juillet 2018)
- Le/La stagiaire sera basé(e) dans les locaux du Parc National des Cévennes à Cassagnas (les Crozes-bas). La majeure partie du stage comprendra des déplacements sur le terrain.
- Convention de stage obligatoire

### **Modalités de candidature :**

Adresser CV et lettre de motivation avant le 15/12/2017 par mail (en format PDF) à Jérôme BOYER, Technicien Connaissance et Veille du Territoire sur les Vallées cévenoles au Parc national des Cévennes. ([jerome.boyer@cevennes-parcnational.fr](mailto:jerome.boyer@cevennes-parcnational.fr)).